

Jean-Baptiste André Godin à Adolphe Chéry, 18 octobre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Chéry, Adolphe](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (122, 123)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Adolphe Chéry, 18 octobre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26509>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 octobre 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Chéry, Adolphe](#)

Lieu de destination Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

Résumé Approvisionnement en coke de la manufacture Godin-Lemaire. Godin répond à la lettre de Chéry fils du 14 octobre 1847 en lui indiquant qu'il pourrait avoir besoin de 70 à 100 tonnes de coke pour l'année prochaine, mais fait observer que le coke que Chéry fils a livré n'est pas toujours de la même qualité et qu'il manque constamment 5 % du poids dans les livraisons. Il informe Chéry fils qu'on lui a proposé du coke provenant de ses charbonnages dont le poids serait garanti, livré par bateau au rivage de Longchamps, mais en une seule fois ; Godin explique qu'il préférerait le transport par voiture, et demande à Chéry fils s'il peut lui fournir du coke au prix de 34 à 35 F, dont la quantité et la qualité soient garanties, en l'assurant que l'approvisionnement ne fasse pas défaut.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Chéry, Adolphe

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

Biographie Négociant en bois du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), sous le nom de Chéry fils en 1842. Actionnaire fondateur et administrateur de la Société anonyme des mines de houille d'Azincourt fondée en 1842 et établie à Aniche (Nord).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

8^eme 16 122

Batkain

Monsieur Bouguillot

La multiplicité des affaires m'a empêché de répondre à vos lettres datées du 1^{er} et 29^e Juin dernier je vous envoi une faire remarquer que dans la première ^{fois} que je l'avantage de vous voir je vous ai dit que pour certaines pièces je pouvais les faire à fr 16^e % Nitog mais sachant que cette fonte soit aussi lourde et aussi dure que que que vous payez je ne cela est impossible.

Les deux plaques que je vous ai faites sont de poids de 120 Nitog pour lesquelles j'aurai le crédit de 150 francs fait de mon côté jusqu'ici de fr 6,15 montant de votre réclamation.

Le suivant Monsieur Chiray fils

16 Juin
par votre ultime lettre datée du 1^{er} Juillet vous me demandez la quantité de celle que je pourrai vous donner l'an prochain. Je vous envoi une faire je pourrais me proposer à 100 mille Philogrammes mais une difficulté présente d'opposées difficile et engagement à moins que vous ne la résolviez la difficulté vous même.

Non seulement que la qualité de celle que je vous ai depuis quelque temps n'est pas taillée la même par rapport constamment au sujet de 5% environ ^{à la pose} je vous prie de croire qu'il existe dans les autres établissements.

C'est ma offre que celle ^{provenant de nos charbonnages} rendue par bateau au tirage de 1000 francs dont on me garantit le poids et qui pour l'économie du transport me coûte moins mais ^{je n'ai pas pu trouver de} ne pas être obligé de recevoir tout dans for-

me fait préférer le transport par voiture si les conditions étaient raisonnables il faudrait pour cela que la boîte me coûte de 34 à 35 francs environ, bon poids et bonne qualité il faudrait aussi me garantir ne jamais moins laisser manquer

si vous pourrez me faire ces conditions n'oubliez pas que je suis en manqueur jusqu'à la fin des travaux commencé à mes ammuns afin que je puise des munitions nécessaires à ce

a M M d d

Sainte

146 4ème

Monsieur Gibert

je me permets remises sur les paix portées au
mes tarif pourront les prix de tous mes clients
les plus que vous pourriez prendre a peine
vous contraindre plus cher, que vous étiez capables
d'ici je vous engage donc à me faire savoir de
vos ordres que je m'engagerai de satisfaire
votre a M M d d

Châtelain Thury

14

Monsieur Portier

j'ai remis au village les objets que vous me demandez
par votre lettre du 24 octobre vous remarquerez que les
feux foyers des poêles elliptiques sont composés d'une pièce
cintre et deux gril on place la pièce la première qui repos
sur les bords de cintre et on met le gril en dessous
les feux des poêles ordinaires sont composés de 3 plaques
et deux gril une plaque de métal contre les timons qui
sont sur les côtés près le four et l'autre met en dessous
une pièce contre chaque côté du poêle et le gril
au milieu

j'ai écrit votre compte pour soldé comme
vous le demandez par votre lettre mais je vous
prie de prendre note pour l'avenir que je
n'accepterai plus de règlement qui ne respecteraient
pas les conditions de mes fees

a M M d